

## Lisez moi

Vous venez d'acheter un être vivant, qui est désormais sous votre responsabilité

**Les Jardins de Sologne**

**PEPINIERE EXCLUSIVEMENT**

Tel:02 38 64 92 73

***Nous garantissons à nos clients la fourniture d'une marchandise saine et loyale.***

Nous garantissons son démarrage au printemps (formation de fleurs ou de feuilles) attestant la vie de la plante au moment de l'achat. Aucune réclamation ne sera prise en considération après le 1 Juillet qui suit son achat.

### **Le résultat ne dépend que de votre SAVOIR-FAIRE**

Toutefois nous ne maîtrisons pas chez notre client:

\*le transport des végétaux

\*leur conservation avant la plantation

\*les plantes laissées en pots ou plantées en jardinières

\*l'application de traitement ou de désherbant

\*la mauvaise utilisation d'amendement

\*la taille des végétaux

\*les accidents mécaniques (vent, gibiers, tondeuses etc...)

\*leur plantation

\*les excès d'humidité

\*le gel

\*l'application d'engrais

\*l'arrosage

\*l'attaque de différents parasites

Nous ne retiendrons pas les réclamations liées à ces problèmes pour lesquelles notre responsabilité ne peut être engagée. Nous ne remplacerons que les végétaux qui nous seront restitués avec présentation du ticket de caisse et l'étiquette de l'arbre.

**Aucune dérogation ne sera faite à ces règles.**

Le respect de ces conditions est garant de bonnes relations entre fournisseur et le client et entre le client et le fournisseur. L'acte de l'achat entraîne l'acceptation de ces conditions.

**En cas de non reprise, afin de vous entendre, vous conseiller, vous comprendre dans de bonnes conditions, nous vous demandons de prendre R.D.V. sur notre site.**

**Les articles en promotion ou ayant fait l'objet d'une remise ne sont pas garantis.**

## Quelques conseils:

***A la plantation: planter nature c'est planter sûr.***

***-Seule l'application de terreau de plantation est préconisée. Environ 50 litres par végétale de terre de bruyère pour les plantes de terre de bruyère.***

***-N'appliquez pas d'engrais, de fumier, de terreau de fumier, de corne broyée sans avoir demandé conseil auprès d'un spécialiste.***

***-Attendez la 2<sup>ème</sup> année pour appliquer les engrais, et vous obtiendrez les premiers résultats.***

***-La 1<sup>ère</sup> année est une année de reprise. Arrosez toutes les semaines à partir de Mai jusqu'en septembre plus si nécessaire.***

***-Les Prunus, Liriodendron, Albizia et les arbres à noyaux (cerisiers, pêchers, pruniers, abricotiers, les palmiers et les oliviers) sont des plantes qui n'aiment pas les terres argileuses. Plantez les sur un billon ou sur une butte afin d'éviter que ces plantes aient les racines dans l'eau l'hivers***